



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CERTIFICAT

Exploiter avec succès l'innovation grâce à la Propriété Intellectuelle

Comprendre, Agir, Piloter, Influencer

CONTEXTE

L'intégration de la propriété intellectuelle (PI) dans les projets d'innovation est un enjeu stratégique majeur pour la protection et la valorisation de la recherche publique et pour la sécurisation des investissements des acteurs privés. Ainsi, la PI devient un outil central dans les dynamiques de coopération entre laboratoires de recherche publique et structures privées.

Cette formation s'adresse à tous les acteurs des projets d'innovation, de transfert de technologie et de valorisation souhaitant monter en compétences sur l'ensemble des aspects d'une stratégie PI (gestion de titre de PI, sécurisation, protection, valorisation, veille...). Animé par des experts issus de structures d'accompagnement, de CPI, grands groupes industriels et de l'INPI, **ce certificat est un véritable passeport pour qui souhaite orienter sa carrière dans la stratégie de protection et de valorisation des innovations par la PI.**

A l'issue de cette formation, vous êtes **identifié comme un référent PI de votre structure** et êtes opérationnel comme garant de l'intégration de la PI dans les projets de valorisation et **obtenez un certificat reconnu par les professionnels du secteur.**

En partenariat avec :

RÉSEAU C.U.R.I.E.

DUREE

18 jours (129h)

PRIX

- ▶ Plein tarif : 6 000€
- ▶ Tarif réduit : -30% pour les membres C.U.R.I.E et les partenaires INPI éligibles

OBJECTIFS

Afin d'assurer la bonne intégration de la propriété intellectuelle dans les projets de valorisation et transfert de technologies innovantes, les stagiaires développent leurs compétences pour :

1. Maîtriser les fondamentaux et les enjeux de la propriété intellectuelle
2. Développer une vision opérationnelle de la gestion de la propriété intellectuelle
3. Recommander les modèles de valorisation et exploiter les droits de PI

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux collaborateurs du secteur privé (grands groupes, ETI) et public (PUI, laboratoires de recherche public, établissements d'enseignement supérieur), ainsi qu'aux collaborateurs des structures d'accompagnement des entreprises (SATT, pôle de compétitivité, CCI, incubateurs...) impliqués dans des projets de recherche, de valorisation et de partenariat.

- ▶ Chargé/ responsable/ chef de projet partenariat
- ▶ Chargé/ responsable/ chef de projet de valorisation
- ▶ Chargé d'affaires
- ▶ Responsable R&D, ingénieurs-chercheurs
- ▶ Responsable Propriété Intellectuelle

PREREQUIS

Cette formation est soumise à étude de candidature. Il est demandé aux stagiaires de :

- ▶ Disposer d'une culture générale sur le fonctionnement de l'entreprise, de l'innovation et/ou de la recherche ;
- ▶ Avoir une activité professionnelle dans une structure privée ou publique en lien avec la valorisation, la protection ou l'exploitation des innovations ;
- ▶ Avoir un rôle dans les décisions prises sur les aspects juridiques, stratégiques et managériales de la Propriété Intellectuelle dans sa structure ;
- ▶ Indiquer si vous rencontrez une problématique professionnelle que vous souhaitez traiter via le projet professionnel individuel (voir modalités d'obtention du certificat).

MOYENS PEDAGOGIQUES

- ▶ La formation :
 - ▶ **Formation en présentiel et en distanciel**, animée par nos formateurs avec apports théoriques et mises en pratique au travers de cas d'usage
 - ▶ **Formation en autonomie** : travaux collaboratifs sur des études de cas, quiz, consultation de ressources pédagogiques
- ▶ L'évaluation des acquis et obtention du certificat s'effectuent au travers :
 - ▶ **D'une évaluation en ligne** et à distance à la fin de chaque bloc ;
 - ▶ **D'un examen écrit final** : analyse d'une situation professionnelle fictive et proposition d'une stratégie de PI pour sa valorisation ;
 - ▶ **De la soutenance** du projet professionnel individuel devant un jury d'experts.

Pour optimiser les chances de réussite d'obtention du certificat, il est recommandé de prévoir des temps de travail réguliers en dehors des jours de formation.

PROGRAMME

Webinaire de lancement

En distanciel le 10 septembre 2026 (1h30)

BLOC 1 - FONDAMENTAUX ET ENJEUX DE LA PI

Objectifs pédagogiques :

- 1. Comprendre les politiques de PI et stratégies d'exploitation et de valorisation des innovations dans les écosystèmes public et privé**
- 2. Acquérir une vision stratégique de la PI en mettant en perspective son cadre juridique et ses outils**

Module 1 : L'écosystème de l'innovation et la valorisation des projets de recherche

- ▶ Écosystème de l'innovation
- ▶ Focus sur la recherche publique
- ▶ Écosystème de la valorisation

Module 2 : Fondamentaux de la PI

- ▶ Introduction aux outils de PI (Identification, rôles, applications et usages)
- ▶ Cadre juridique de la PI et typologies des droits

Module 3 : Enjeux de PI dans la valorisation des innovations

- ▶ Identifier les enjeux de PI dans les processus d'innovations (de la R&D au marché)
- ▶ Définir sa stratégie de PI selon les objectifs des différents business models
- ▶ Les enjeux de PI dans la valorisation des innovations

Formation en autonomie :

- ▶ Evaluation de fin de bloc
- ▶ Finalisation des activités collaboratives
- ▶ Consultation de ressources pédagogiques
- ▶ Production de la 1ère partie du projet professionnel individuel

Planning du bloc 1

- ▶ En présentiel : modules 1 et 2, du 23 au 25 septembre 2026 (9h – 17h30)
- ▶ En distanciel : module 3 les 14, 15 et 16 octobre 2026 de 9h à 13h
- ▶ Formation en autonomie et évaluation bloc 1 à distance

BLOC 2 - GESTION OPERATIONNELLE DE LA PI

Objectifs pédagogiques :

- 1. Détecter et protéger les innovations en France et à l'international et encadrer les droits des inventeurs-créateurs, des fournisseurs et sous-traitants**
- 2. Maîtriser les méthodes de recherche documentaire et de veille concurrentielle**
- 3. Gérer les litiges, les contentieux et les actions en contrefaçon**
- 4. Appliquer une stratégie PI adaptée aux créations numériques et IA**

Module 4 : Formaliser la détection

- ▶ Détection de l'actif immatériel
- ▶ Datation et preuve de préexistence (e-soleau, blockchain, demande provisoire)

Module 5 : Sécurisation contractuelle

- ▶ Sécurisation contractuelle interne et externe (hors partenaires)

- ▶ Régime des créations salariales

Module 6 : Stratégies de protection des titres de PI

- ▶ Conditions de protection et de dépôt des titres Français
- ▶ Stratégies procédurales et rédactionnelles (focus brevet)
- ▶ Extension de dépôts de titres (européens et internationaux)

Module 7 : Gestion des litiges

- ▶ Principales stratégies et bonnes pratiques de la gestion des contentieux
- ▶ Résolution à l'amiable, médiation
- ▶ Connaître les étapes d'une action en contrefaçon

Module 8 : La PI, source d'information documentaire et concurrentielle

- ▶ Analyse des droits de tiers
- ▶ Stratégie de recherche
- ▶ Veille technologique et économique
- ▶ Outils de recherche en ligne administrative et juridique

Module 9 : Spécificités des stratégies de PI des créations numériques et liées à l'IA

- ▶ Bases de données
- ▶ Spécificités brevets & IA
- ▶ Open Source vs logiciels propriétaires (régimes de licences & modèles économiques d'exploitation)
- ▶ Droits de PI pour les créations générées par ou intégrant de l'IA

Formation en autonomie :

- ▶ Evaluation de fin de bloc
- ▶ Finalisation des activités collaboratives
- ▶ Consultation de ressources pédagogiques
- ▶ Production de la 2ème partie du projet professionnel individuel

Planning du bloc 2 :

- ▶ En distanciel : modules 4 et 5, les 24 et 25 novembre 2026 de 9h à 13h
- ▶ En présentiel : modules 6, 7 et 8, du 14 au 16 décembre 2026 9h au 17h30 et module 9, le 17 décembre 2026 de 9h à 13h
- ▶ Formation en autonomie et évaluation bloc 2 à distance

BLOC 3 – RECOMMANDER LES MODELES DE VALORISATION ET EXPLOITER LES DROITS DE PI

Objectifs pédagogiques :

- 1. Analyser et prioriser les projets (aspects techniques, juridiques/ PI, financiers, modèles économiques, ...)**
- 2. Recommander les modèles de valorisation et mener un processus de négociation contractuelle**
- 3. Coordonner les parties prenantes dans les projets d'exploitation et de valorisation des innovations**
- 4. Assurer un rôle de référent et contribuer au pilotage du portefeuille PI**

Module 10 : Détection du potentiel valorisable

- ▶ Grille d'arbitrage et critères
- ▶ Criblage technique, juridique-économique
- ▶ Etude du potentiel des innovations

Module 11 : Recherche de partenaires et de financements

- ▶ Les principaux dispositifs de financement
- ▶ Les règles encadrant la recherche partenariale

Module 12 : Gestion financière des actifs de PI

- ▶ Evaluation des actifs PI
- ▶ Gestion financière et fiscalité PI
- ▶ Gestion de portefeuille de PI

Module 13 : Stratégies de valorisation

- ▶ Sélection des modes de valorisation des projets
 - ▶ Maturation,
 - ▶ Collaboration
 - ▶ Transfert de techno

Module 14 : Exploitation des résultats de la recherche

- ▶ Exploitation des résultats de la recherche (collaborative)
- ▶ Contrat de R&D et prestation de recherche

Module 15 : Modalités contractuelles du transfert de technologie

- ▶ Contrat d'exploitation de PI (Licensing et transfert de techno)

Module 16 : Autres options de valorisation fondées sur la PI

- ▶ Les modèles de création d'entreprise
- ▶ Structure de valorisation mandatées
- ▶ Règlementation applicable aux agents publics
- ▶ Autres options de transfert de technologie : transfert de contrat, marchés de la PI, patent trolls
- ▶ Régime de valorisation vs régime propriétaire

Module 17 : Piloter et influencer

- ▶ Relations avec le CPI / DPI, les tiers, partenaires
- ▶ Être référent PI dans sa structure

Module 18 : Cas pratique collectif

Travail collaboratif sur la stratégie de protection et de valorisation d'un projet de création numérique lié à l'IA

Formation en autonomie

- ▶ Evaluation de fin de bloc
- ▶ Finalisation des activités collaboratives
- ▶ Consultation de ressources pédagogiques

Planning du bloc 3 :

- ▶ En distanciel : modules 10 et 11, les 9 et 10 février 2027 de 9h à 13h
- ▶ En présentiel : modules 12, 13, 14, 15 et 16, du 22 au 24 février 2027 (9h – 17h30)
- ▶ En distanciel : modules 17 et 18, les 15 et 16 mars 2027 de 9h à 13h
- ▶ Formation en autonomie et évaluation bloc 3 à distance

EXAMEN FINAL

En présentiel, le 11 mai 2027.

Examen écrit

- ▶ Production écrite sur un cas d'usage fictif d'une situation professionnelle à analyser afin de proposer une stratégie de PI pertinente pour valoriser un produit ou service innovant.
- ▶ Durée : 2h30

Soutenance orale de votre projet professionnel individuel

- ▶ Présentation devant le Président de la promotion et votre tuteur de la synthèse de votre projet professionnel individuel
- ▶ Durée : 30 à 45 minutes et 10-15 minutes de questions/ réponses

INTERVENANTS

Pour animer ce cursus de formation, nous avons sélectionné un panel de formateurs qui se distinguent par leur expertise métier reconnue et leur expérience en tant que formateurs. Afin de proposer une vision complète des enjeux de PI dans les projets de valorisation et de partenariats public/ privé, nous avons fait appel à des profils hautement qualifiés composés de professionnels de la PI et du droit (CPI, avocats, juristes), de professionnels de la PI et de la valorisation du privé (groupe industriel), du public (structures de recherche et d'innovation et structures d'accompagnement des projets innovations) et d'experts de l'INPI, tous animés par l'envie de transmettre et d'accompagner les stagiaires dans leurs apprentissages. Ce choix pédagogique garantit une qualité d'enseignement unique et une transmission efficace des connaissances et compétences essentielles.

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter nos équipes par email : academie@inpi.fr
Les inscriptions s'effectuent en ligne sur www.academie.inpi.fr